

COMMUNE D'EMERCHICOURT

AVIS AU PUBLIC

Le public est informé que du lundi 15 mai 2017 au lundi 17 juillet 2017 inclus, il pourra prendre connaissance du projet de Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement en mairie, service administratif du lundi au vendredi, de 9 heures à 12 heures.

Le public pourra dans le même temps faire part de ses observations, remarques, avis :

- soit par courrier postal adressé à : Mairie, 5 rue Pablo Picasso 59580 EMERCHICOURT

- soit par courrier électronique adressé à : mairie-emerchicourt@wanadoo.fr

- soit sur un registre mis à sa disposition.

À l'issue de cette phase de consultation et de la prise en compte éventuelle des remarques formulées, le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement sera soumis à l'approbation du conseil municipal.

EMERCHICOURT, le 21 avril 2017